

Déclaration conjointe Varsovie, le 1er octobre 2012

Par [JFB](#) le jeu 18/10/2012 - 05:59

La déclaration conjointe de Bernard Cazeneuve, Piotr Serafin et Michael Link

"Nous, ministres chargés des Affaires européennes de Pologne, d'Allemagne et de France, réunis à Varsovie le 1er octobre 2012, notons avec la plus grande satisfaction le caractère régulier de nos consultations qui se tiennent dans le cadre du Triangle de Weimar. Nous avons travaillé sur des questions essentielles portant sur l'avenir de l'Union européenne, la crise de la zone euro, le cadre financier pluriannuel (2014-2020) et notre contribution au développement de la Politique européenne de sécurité et de défense (PSDC) et du Partenariat oriental.

Nous estimons qu'une réforme efficace de l'Union économique et monétaire (UEM) est indispensable pour garantir à l'Union européenne un avenir prospère. Nous sommes pleinement déterminés à mettre en œuvre le plan de travail décidé par les chefs d'Etat ou de Gouvernement lors du sommet de juin.

Tous les aspects de la réforme de l'UEM doivent être conçus de façon cohérente.

Nous sommes convaincus que le processus actuellement conduit par le président du Conseil européen, en consultation avec les Etats membres, en vue d'identifier les meilleures solutions, permettra de renforcer les bases sur lesquelles l'UEM est fondée et aidera l'UE à retrouver le chemin d'une croissance durable ainsi qu'une compétitivité renforcée. Pour surmonter la crise de la dette souveraine dans la zone euro, nous aurons besoin à la fois de mesures de réforme à court et plus long terme, en matière de coordination économique et de solidarité. Dans ce contexte, des réformes institutionnelles ne sont pas à exclure.

A court terme, la question de la supervision bancaire constitue un projet très important pour améliorer la sécurité financière de l'UE. La proposition doit être examinée avec soin en ce qui concerne l'équilibre des droits et obligations pour tous les Etats membres désireux d'y participer. La Pologne, la France et l'Allemagne,

sont, en conséquence, résolues à travailler rapidement à la mise en place d'un mécanisme unique de supervision efficace, associant la BCE, dans le cadre convenu lors du sommet de juin.

En outre, afin de réaliser des progrès en ce sens, le Conseil européen d'octobre devrait identifier clairement les questions pertinentes, notamment les travaux complémentaires à effectuer pour mettre en œuvre le Pacte de l'UE pour la croissance et l'emploi. Au Conseil européen de décembre, nous devrions donc convenir d'une feuille de route précise pour appliquer ces mesures de réforme.

Quant au cadre financier pluriannuel (2014-2020), nous sommes déterminés à trouver un accord lors du Conseil européen extraordinaire de novembre. Nous jugeons impératif que le futur cadre financier se concentre encore plus sur des politiques contribuant à la croissance, à l'emploi et à la compétitivité. Nous sommes convenus que les fonds européens doivent être mieux dépensés afin d'atteindre cet objectif.

Nous avons eu un débat fructueux sur l'état actuel de la PSDC et avons échangé sur les possibles prochaines étapes. Nous considérons qu'il est nécessaire que nos trois pays relancent les travaux au sein de l'UE sur le développement de la PSDC, en nous fondant sur les conclusions du Conseil du 1er décembre 2011 et du 23 juillet 2012. Nous sommes convenus que la poursuite du développement des capacités civiles et militaires de l'UE, y compris dans le domaine de la planification, est essentielle pour renforcer l'efficacité de la PSDC. Nous avons également reconnu l'importance d'une mutualisation et d'un partage des capacités afin d'accroître la capacité de l'Union européenne à agir plus efficacement en matière de gestion de crise, là où les intérêts de sécurité européens sont en jeu et, en particulier, sur la base de toutes les conclusions du Conseil du 23 juillet 2012.

Nous avons réitéré notre détermination à renforcer la politique du Partenariat oriental de l'UE en soulignant la disponibilité de l'UE à offrir des incitations significatives, selon le principe « du plus pour plus » (« more for more »), aux partenaires qui conduisent des réformes conformes aux valeurs démocratiques et à l'état de droit. Dans le contexte des élections en Géorgie et en Ukraine de ce mois, nous avons souligné l'importance d'élections libres et équitables, essentielles à la poursuite d'une coopération fructueuse et à un alignement progressif sur l'UE. Par ailleurs, il ne fait aucun doute que la mobilité des personnes et le renforcement de la société civile constituent des facteurs cruciaux dans le processus de démocratisation

des pays du Partenariat oriental. Les mêmes principes devraient s'appliquer à l'ensemble de la politique européenne de voisinage, tant à l'Est qu'au Sud.

La Pologne, l'Allemagne et la France sont unies par leur implication commune et par le sentiment d'une responsabilité partagée à l'égard de l'avenir de l'Union européenne. Ensemble, nous sommes convenus de l'intérêt d'une poursuite de la coopération dans le format du Triangle de Weimar, forum de discussion important sur les thèmes clés de l'agenda européen. Nous sommes d'avis qu'il devrait générer des impulsions notables pour la politique européenne et demeurer une source de nouvelles initiatives.

Pour toutes ces raisons, nous affirmons avec satisfaction que le dialogue conduit en format « Weimar » demeurera intensif, se poursuivant au cours des mois à venir à tous les niveaux, y compris des ministres des Affaires étrangères et des chefs d'État ou de Gouvernement.

Attendant avec intérêt la prochaine rencontre en Allemagne, en 2013, nous nous déclarons convaincus que le Triangle de Weimar fournit une importante contribution aux débats en cours sur l'avenir de l'Union européenne."

Déclaration conjointe des ministres du Triangle de Weimar chargés des Affaires européennes (1er octobre 2012)

- 2 vues

Catégorie

Agenda Culturel